

# LINKY SERAIT INOFFENSIF – VOUS Y CROYEZ VOUS ?



Photo :

<http://www.philosophine.fr/linky-un-ami-qui-ne-te-veut-pas-du-bien/>

**Bonne nouvelle ?** L'ANSES (Agence de sécurité sanitaire) vient d'annoncer que les compteurs LINKY étaient inoffensifs, du moins à court terme. Pour le long terme il faudra encore patienter probablement comme pour l'amiante.

En attendant, 306 maires font de la résistance et les préfets les assignent devant les tribunaux. Un joyeux bazar ! Mais qu'est-ce qui a bien pu leur prendre à ces empêcheurs de tourner en rond tandis que la grande majorité de leurs collègues souhaite rester en bons termes avec

leur hiérarchie ? Il est vrai aussi que si les citoyens dociles leur facilitent la tâche...

Quoi qu'il en soit, les 1800 poseurs de compteurs Linky répartis en 30 entreprises sous-traitantes font leur beurre. En accélérant les cadences ils peuvent se faire plus de 400 euros par mois selon un poseur anonyme qui s'est confié au "Canard" (voir l'article ci-dessous). Pas étonnant qu'ils soient tentés d'effectuer des passages en force chez l'utilisateur.

Pour tous ceux qui suivent cette affaire de près, sachez que la prochaine réunion d'information des Citoyens éclairés se déroulera à Caudan jeudi prochain 5 janvier (Salle des fêtes de la mairie – entrée gratuite).

